

Renvoi au comité de salut public de la lettre de Lecarpentier, en mission à Port-Malo (Ille-et-Vilaine), qui transmet une adresse des officiers et volontaires du 2e bataillon de l'Ain annonçant des dons à la patrie, lors de la séance du 12 floréal an II (1er mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de la lettre de Lecarpentier, en mission à Port-Malo (Ille-et-Vilaine), qui transmet une adresse des officiers et volontaires du 2e bataillon de l'Ain annonçant des dons à la patrie, lors de la séance du 12 floréal an II (1er mai 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 527;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28704_t1_0527_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

écraser tous les infâmes brigands, appelés rois, avec leurs vils satellittes.

La République française va devenir un second Etna, dont le volcan terrible vomira des torrents de flammes, sur ceux de ses ennemis qui, méconnaissant le suprême bien de la liberté, tenteraient audacieusement de mettre le pied sur son territoire, dans l'intention de lui porter des fers.

L'agent du district pour cette partie, de concert avec ses coopérateurs, profondément indignés de la scélératesse des ennemis du nom français, ont juré de révolutionner jusqu'au plus petit atome de terre salpêtrée, qui couvre le sol de la commune de Revel; et les vrais républicains ne jurent point en vain. S. et F»

SAINT-LAURENS.

20

La Société populaire de Bourges écrit qu'elle vient d'armer et équiper deux cavaliers hussards : ils sont partis le 3 floréal pour l'armée de la Moselle, et ont juré de vaincre ou mourir.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Bourges, 12 germ. II] (2)

« Citoyens représentans,

Toujours animée du désir de contribuer à l'anéantissement prochain des ennemis de la patrie, et de coopérer à l'affermissement d'un gouvernement établi sur les bases de la raison et de l'égalité, le seul qui convienne à des hommes, à des Français, la Société populaire de Bourges vient de donner un nouveau témoignage de son attachement à la cause de la liberté, en équipant et en envoyant à ses frais aux frontières deux cavaliers hussards pleins de courage et qui ont juré de vaincre ou de mourir.

Ces cavaliers sont Sébastien dit Frère Macker, et Jean Viger; ils sont partis le 3 germinal pour l'armée de la Moselle et pour entrer dans le 8^e régiment des hussards.»

REIDIER (présid.), BUSSOT, ICHET.

21

Le représentant du peuple Lecarpentier envoie à la Convention une adresse des officiers et volontaires du 2^e bataillon de l'Ain; les premiers font don à la patrie de leurs sabres de 30 pouces et au-dessus, tous protestent de leur dévouement à la cause de la liberté, et de leur attachement à la représentation nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au Comité de salut public (3).

[Port-Malo, 20 germ. II] (1).

« Citoyen président,

Je transmets à la Convention nationale une adresse des officiers et volontaires du 2^e bataillon de l'Ain, par laquelle les premiers font don à la République de leurs sabres de 30 pouces et au-dessus, et tous ensemble expriment aux pères de la patrie cette brûlante énergie, qui est le sentiment exclusif des défenseurs de la liberté.

Arrivé au terme de mes opérations, j'attends une réponse du Comité de salut public pour quitter le poste qui m'a été confié. Quelque soit l'influence de plus de sept mois d'un travail non interrompu sur mes facultés phisiques, je croirais n'avoir rien fait, s'il me restait encore quelque chose d'important à faire; mais l'état actuel des choses autorise ce que ma santé réclame, et je ne désire plus que de rentrer au sein de la Convention nationale pour lui rendre compte de mes travaux, et déposer la fatigue humaine dans ce foyer vivifiant où les hommes apprennent à devenir infatigables. Courage! vous disais-je dans ma dernière lettre, citoyens collègues. Ah! vous prouvez de plus en plus que c'est à vous qu'il appartient d'en donner l'exemple. La liberté était le besoin du peuple français; mais après les dernières conspirations dont vous venez de sauver la République, il fallait à la liberté du peuple français des sentinelles et des vangeurs tels que vous.

LECARPENTIER.

P.S.: J'avais précédemment instruit la Convention nationale du résultat des mesures révolutionnaires que j'ai employées dans le pays. Les détails de la guerre et de la marine, quoique très multipliés, ne m'ont pas empêché d'en assurer l'effet, et si j'y avais pu douter de leur nécessité, j'en aurais peut-être été convaincu trop tard, d'après une lettre écrite par un cy-devant intendant de la marine de Brest, actuellement réfugié à la Grenade, qui félicitait les habitants de Port-Malo (lieu de sa naissance) sur la contre-révolution qu'il croyait faite en cette ville. Cette lettre qui a été interceptée, venant en dernier d'Angleterre, sous le timbre de *Liverpool*, a été aussitôt envoyée, en original, au Comité de salut public.

22

Le conseil-général de la commune de Cambrai rend compte du trait suivant:

Le 29 germinal nos colonnes s'avancèrent vers Cauroir, où il s'engagea une affaire. Nicolas Moreau, natif d'Anceville, premier canonier de la compagnie des Ardennes, eut la jambe cassée par un boulet: *Vive la Nation*, s'écriait-il! Il tombe baigné dans son sang. Ses camarades l'environnent: *allez*, leur dit-il, *à votre poste; il n'est pas auprès de moi*. Il est mis dans une voiture, et traverse les rangs en con-

(1) P.V., XXXVI, 269.

(2) C 303, pl. 1109, p. 17.

(3) P.V., XXXVI, 269. Bⁱⁿ, 15 flor. (2^e suppl.); J. Sablier, n° 1292.

(1) AF^{III} 2690, pl. 2264, p. 72. Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).